

+2PROD EVENTS

Société par actions simplifiée unipersonnelle

au capital de 100 €

Siège social : 34 rue Saint-Sulpice 75006 Paris

R.C.S de Paris : 920 909 090

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 28 FEVRIER 2025

PROCES-VERBAL DE DELIBERATION

L'an deux mille vingt-cinq, le 28 février à onze heures

L'associé unique de la société dénommée « +2PROD EVENTS » société par actions simplifiée unipersonnelle, au capital social de 100.00 euros, a pris les décisions suivantes :

- ORDRE DU JOUR - Dissolution de la société

La société se trouvant sans activité, il est envisagé la dissolution anticipée de la société.

DECISION

L'associé unique de la société +2PROD EVENTS délibérant extraordinairement, autorise la dissolution anticipée de la société. L'associé unique autorise l'ouverture de la liquidation à compter de ce jour. La société subsistera pour les besoins de la liquidation jusqu'à la clôture de celle-ci. La dénomination sociale sera suivie de la mention "société en liquidation".

L'associé unique de la société +2PROD EVENTS, nommé Monsieur BERRABAH Yacin, Ahmed demeurant au 34 rue Saint-Sulpice 75006 Paris, en tant que liquidateur et fixe le siège de la liquidation à l'adresse du siège social : **34 rue Saint-Sulpice 75006 Paris.**

A cet effet, Monsieur BERRABAH Yacin Ahmed a tous pouvoirs pour signer tous actes et pièces, relatifs aux opérations ci-dessus autorisées, aux autres charges et conditions qu'ils jugeront convenables, consentir toute garantie, payer le prix ou prendre tout engagement nécessaire.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal de séance, signé après lecture par l'associé unique.

Monsieur BERRABAH Yacin Ahmed



YAB